

12 mai 2022

## **Lettre à Monsieur Dacier : le déchiffrement de l'égyptien par Champollion et la naissance de la grammaire égyptienne**

**Bernard MATHIEU**

Professeur d'égyptologie à l'université Paul-Valéry

Nota. Pour retrouver les autres conférences de ce colloque : dans la page d'accueil (<https://www.ac-sciences-lettres-montpellier.fr/>), cliquer sur "Rechercher un document" et dans la fenêtre qui s'affiche, entrez le mot-clé : COLL2022

---

### **MOTS-CLÉS**

COLL2022, Champollion (Jean-François), Déchiffrement des hiéroglyphes, Dictionnaire égyptien, Grammaire égyptienne, Lettre à Monsieur Dacier, Pierre de Rosette, Young (Thomas).

### **RÉSUMÉ**

La célébration du bicentenaire du déchiffrement des hiéroglyphes par Jean-François Champollion (1790-1832) est l'occasion d'évoquer le contexte historique, politique et culturel dans lequel cette découverte majeure est intervenue, découverte qui livra, enfin, après une interruption de quatorze siècles, un accès direct à l'Égypte ancienne, et fonda l'égyptologie comme discipline à part entière au sein des sciences humaines. Cette contribution souhaite mettre en lumière seulement certains aspects, peut-être moins connus, de sujets souvent traités : le rôle joué dans le déchiffrement par la fameuse pierre de Rosette, le texte fondateur de la non moins célèbre *Lettre à Monsieur Dacier* de 1822, quelques remarques, enfin, sur le contenu de la « grammaire », que Champollion nommait plus exactement *Principes généraux de l'écriture sacrée égyptienne*. On reviendra, en conclusion, sur le cliché du « génial découvreur » et sur ses implications épistémologiques.

---

À l'occasion de ce colloque qui honore la mémoire de Jean-François Champollion, en cette année de célébration du bicentenaire du déchiffrement, mais qui met aussi magnifiquement en lumière les liens singuliers qui unissent Montpellier et l'Égypte, d'une part, et Montpellier et l'égyptologie française, d'autre part, il me revient de présenter brièvement l'« affaire » du déchiffrement, pour reprendre le mot de Champollion lui-même, ainsi que l'élaboration de la première grammaire de l'égyptien ancien, tout en essayant de mettre en évidence, peut-être, quelques aspects moins souvent évoqués sur des sujets que vous connaissez pourtant déjà fort bien, tant ils sont régulièrement médiatisés.

J'aborderai très succinctement trois thèmes : le rôle joué dans le déchiffrement par la fameuse pierre de Rosette, tout d'abord, le texte fondateur de la non moins célèbre *Lettre à Monsieur Dacier* de 1822, ensuite, et, pour finir, quelques remarques

sur le contenu de la « grammaire », que Champollion nommait plus exactement *Principes généraux de l'écriture sacrée égyptienne*.



Fig. 1a-b. – Jean-François Champollion. À gauche : huile sur toile, Victorine de Rumilly. Musée Champollion, Vif. (© Wikimedia commons). À droite : huile sur toile, Léon Cogniet, 1831 (Musée du Louvre, inv. 3294) (© Wikimedia commons)

On ne peut naturellement commencer ce survol sans mettre en relief le rôle déterminant joué par le frère aîné et parrain de Jean-François (fig. 1), Jacques-Joseph Champollion (1778-1867), dit « Champollion-Figeac », tout au long de la vie du jeune savant, depuis son éducation jusqu'à la publication posthume de son œuvre, en passant par les différentes étapes de sa carrière<sup>1</sup>, ni le rôle majeur, de Jean-Baptiste-Joseph Fourier (1768-1830), ancien secrétaire de l'Institut d'Égypte, chargé de la rédaction de l'introduction de la Description de l'Égypte et préfet de l'Isère entre 1802 et 1815<sup>2</sup>.

## 1. La « pierre de Rosette »

La pierre de Rosette (fig. 2) était le document décisif, déjà appelé de ses vœux, en 1724, par le bénédictin dom Bernard de Montfaucon (1655-1741), comme l'a signalé Sydney H. Aufrère<sup>3</sup> ; selon Montfaucon, en effet, le moyen de réussir à déchiffrer l'écriture hiéroglyphique, était de « découvrir des inscriptions d'ancien Égyptien répétées ensuite en Grec ».

La découverte a lieu en juillet 1799, sur le site de Rosette (Rachîd), à l'est de la baie d'Aboukir<sup>4</sup>, plus précisément dans le fort Jullien, à la faveur de travaux de terrassement effectués par le lieutenant Pierre-François-Xavier Bouchard (1772-1832)<sup>5</sup>, polytechnicien qui accompagnait l'armée française de Bonaparte.

<sup>1</sup> MADRIGAL, « Généalogie » 2016 ; Ead, *Correspondance* 2021.

<sup>2</sup> Voir J. DHOMBRES, « L'«Égyptien» Joseph Fourier, Jean-Antoine Chaptal, la *Description de l'Égypte* et les frères Champollion », ici même.

<sup>3</sup> S. H. AUFRÈRE, « Lettrés et « curieux » du Midi aux prises avec le mystère des hiéroglyphes (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles) » (§ 4), ici même.

<sup>4</sup> LECLANT, *Champollion* 1972 ; SOLÉ et VALBELLE, *Rosette* 1999 ; MADRIGAL, « Rosette » 2018 ; PARKINSON, *Cracking Codes* 1999 ; WINAND, *Décoder* 2013.

<sup>5</sup> YOUSSEF, *Bouchard* 2021.

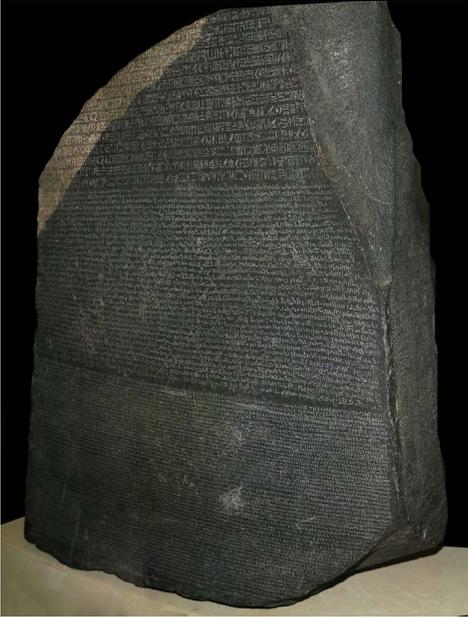


Fig. 2. – Pierre de Rosette, British Museum, inv. EA 24. (© Wikimedia)

Utilisée en réemploi, cette stèle fragmentaire, en granodiorite, d’environ 1,22 m de haut pour 77 cm de large, est l’une des copies du « décret de Memphis » de l’an 9 de Ptolémée V Épiphane (27 mars 196 av. J.-C.), qui institue un culte en l’honneur du jeune pharaon dans tous les temples d’Égypte, en échange de privilèges accordés ou restitués aux différents clergés<sup>6</sup>.

Un décret *bilingue* (terme utilisé par Jean-François Champollion dans sa *Leçon inaugurale au Collège de France*, 10 mai 1831), plutôt que trilingue, puisqu’il comporte trois versions du même texte, en deux états de langue égyptienne et deux types d’écriture – hiéroglyphique et démotique –, et en langue grecque.

La stèle ne conserve que les 14 dernières lignes de la version hiéroglyphique (fig. 3), mais l’essentiel des 32 lignes rédigées en démotique et les 54 lignes du texte grec. La fin de

l’inscription grecque précise que le décret devait être copié « sur une pierre dure, en caractères sacrés (*hiera*), locaux (*enchoria*) et grecs (*hellênika*) ».

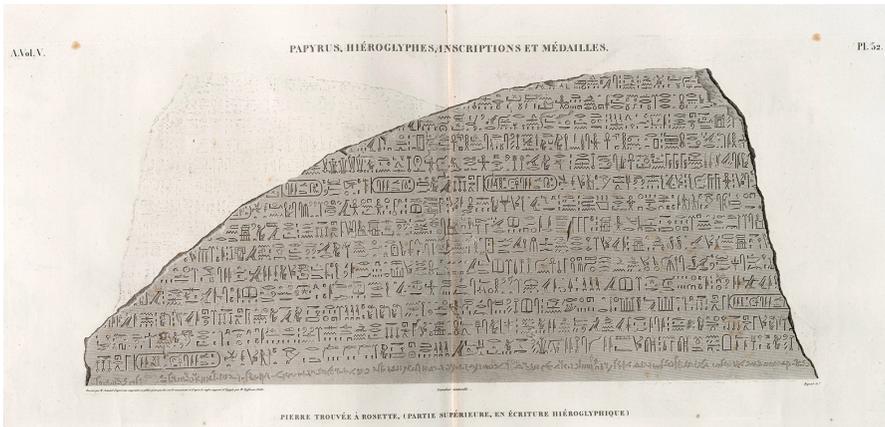


Fig. 3. – Le dessin de la version hiéroglyphique de la pierre de Rosette par E.-F. Jomard (DE V-A, pl. 52).

Bouchard comprend immédiatement l’intérêt scientifique de ce monument. La stèle est alors transportée au Caire, à l’Institut d’Égypte, qui vient d’être créé en 1798, où sont réalisées des copies, par autographie (impression inversée du texte qui apparaît

<sup>6</sup> Voir J.-Y. CARREZ-MARTRAY, « La loi et la pierre. Pourquoi a-t-on gravé le “décret de Memphis” ? », ici même.

en blanc sur fond noir), chalcographie (impression inversée du texte qui apparaît en noir sur fond blanc) et moulage au soufre, reproductions qui parviennent à Paris, en 1800. Lors d'un inventaire des collections égyptiennes de la Société archéologique de Montpellier, a été découvert un des trois moulages au soufre original (version grecque) de la pierre de Rosette, réalisés au Caire par Adrien Raffeneau Delile (1773-1843), et acheté dans l'inventaire après décès de son frère aîné, Alire Raffeneau Delile (1778-1850), directeur du Jardin des plantes de Montpellier. Un de ces trois moulages a constitué l'une des deux sources du dessin de la version hiéroglyphique de la main d'Edmé-François Jomard (1777-1862) et publié en 1822 dans le vol. V (pl. 52) de la *Description de l'Égypte*<sup>7</sup>.

Quant au monument lui-même, à la suite de la capitulation du général Menou, le 31 août 1801, l'armistice signé entre les Français et les Britanniques contraint les premiers à laisser aux seconds les dix-sept monuments archéologiques les plus importants, dont la pierre de Rosette, qui parvint en Angleterre en février 1802, ce qui explique sa présence aujourd'hui dans les collections du British Museum (inv. EA 24).

On savait, depuis les études fondamentales de l'abbé Jean-Jacques Barthélemy (1717-1795), que les « cartouches », ces ovales qui entourent certaines séquences d'hiéroglyphes, renfermaient des noms royaux (1761)<sup>8</sup>.

Sollicité par Chaptal, alors ministre de l'Intérieur, l'orientaliste Antoine-Isaac Silvestre de Sacy (1758-1838) s'attelle à la tâche, mais sa *Lettre au citoyen Chaptal* de 1802 est un constat d'échec, dont on devine, entre les lignes, le déplaisir avec lequel son auteur se voit contraint de le formuler :

Ce n'est pas sans quelque raison, citoyen Ministre, qu'il vous paraît surprenant que l'espérance que j'avais d'abord conçue, sinon de déchiffrer entièrement l'inscription Égyptienne du précieux monument trouvé à Rosette, du moins d'en lire assez de mots pour connaître avec certitude la langue dans laquelle elle est écrite, ne se soit point réalisée. J'en suis moi-même étonné quand je considère le nombre de mots dont je crois avoir obtenu la lecture, et qui me donnent la forme de quinze lettres. (...) Aujourd'hui que vous désirez, citoyen Ministre, connaître les résultats de mon travail, je suis obligé de vous avouer franchement qu'ils se réduisent à bien peu de chose<sup>9</sup>.

Au même moment, le diplomate et orientaliste suédois, Johan David Åkerblad (1763-1819), étudie l'inscription démotique, comme en témoigne sa *Lettre au citoyen Silvestre de Sacy, au sujet de l'Inscription Égyptienne du Monument de Rosette* (1802). Son échec tient principalement à ce qu'il considère le démotique (et le hiéroglyphique) comme une écriture entièrement phonétique, et il néglige la suppression des voyelles, pourtant commune dans les systèmes graphiques des langues sémitiques.

C'est le physicien et médecin Thomas Young (1773-1829), comme on sait, qui obtient les résultats les plus intéressants. Il déchiffre *partiellement* les noms de Ptolémée et de Bérénice, et publie un *Compte rendu des découvertes sur l'écriture hiéroglyphique et l'Antiquité égyptienne* (1823). Nous entrons dans le fameux débat opposant Young et Champollion dans cette « course au déchiffrement » et il me semble

<sup>7</sup> Cf. J.-P. SÉNAC et S. H. AUFRÈRE, « Le “soufre” de la pierre de Rosette rendu à l'ingénieur Adrien Raffeneau-Delile, à l'occasion d'un tour d'horizon des collections égyptiennes de Montpellier » (§ 2. 5), ici même.

<sup>8</sup> BARTHÉLEMY, « Réflexions » 1763, 212.

<sup>9</sup> S. DE SACY, *Lettre* 1802, 3-4.

que le mieux est de laisser la parole aux acteurs eux-mêmes, parmi lesquels intervient, de manière regrettable, il faut bien l'avouer, Silvestre de Sacy.

1) Le 20 juillet 1815, ce dernier écrit à Thomas Young :

Si j'ai un conseil à vous donner, c'est de ne pas trop communiquer vos découvertes à M. Champollion ; il se pourrait qu'il prétendît ensuite à la priorité. Il cherche en plusieurs endroits de son ouvrage à faire croire qu'il a découvert beaucoup des mots de l'inscription de Rosette. J'ai bien peur que ce ne soit là que du charlatanisme. J'ajoute même que j'ai de fortes raisons de le penser<sup>10</sup>.

Cette mise en garde, hélas, fut suivie d'effet, puisque lorsque Jean-François Champollion sollicita, en 1815, de la part de la Société royale britannique « une copie moulée du beau monument de Rosette », le secrétaire de la Société royale pour les relations avec l'étranger, qui n'était autre que Thomas Young lui-même, se borna à lui répondre que « ceux qui voudraient se donner la peine d'étudier cette inscription trouveraient les copies (en leur possession) assez exactes pour s'assurer du sens de la plupart des mots »<sup>11</sup>.

2) Toujours en 1815, Silvestre de Sacy, en sa qualité toute récente de membre de l'Institut, établit un rapport négatif sur l'opportunité de publier la grammaire et le dictionnaire copte de Champollion. Ce dernier en conçoit une légitime amertume : « Le rapport du jésuite est tel que je l'attendais ! *Du venin caché sous du sucre*. Ne pouvant attaquer le fond, il se jette sur la forme », écrit-il à son frère, le 21 juillet 1815<sup>12</sup>.

Il faut bien sûr contextualiser, même si cela ne vaut guère excuse, la réaction quasi épidermique de Silvestre de Sacy : au lendemain de la bataille de Waterloo (18 juin 1815), le monarchiste qu'il est fustige ainsi à distance, en Champollion, un soutien zélé de Napoléon.

Du reste, Young publie, en avril 1816, dans le *Monthly Review* (sér. 2, n° 79), un compte rendu favorable de l'ouvrage *L'Égypte sous les Pharaons* que Champollion lui avait envoyé.

De son côté, Champollion déclare, dans la *Lettre à Monsieur Dacier* du 22 septembre 1822 :

M. le docteur Young a fait en Angleterre, sur les monuments écrits de l'ancienne Égypte, des travaux analogues à ceux qui m'ont occupé pendant tant d'années ; et ses recherches sur le texte intermédiaire et le texte hiéroglyphique de l'inscription de Rosette, comme sur les manuscrits que j'ai fait reconnaître pour hiératiques, présentent une série de résultats très-importants<sup>13</sup>.

Une année plus tard, le 13 septembre 1823, et même s'il en conçoit beaucoup d'amertume, comme en témoignent des courriers envoyés à ses correspondants, Young écrit : « Champollion en fait tant que désormais rien d'important ne peut plus lui échapper. Je considère donc mes études égyptiennes comme terminées<sup>14</sup>. »

<sup>10</sup> Cf. LECLANT, « Sources » 1991 747 ; cité aussi par FAURE, *Champollion* 2004 ; FAROUT, « Étapes » 2016, 25.

<sup>11</sup> LECLANT, « Sources » 1991, 747.

<sup>12</sup> Cité par CHAMPOLLION-FIGEAC (A.), *Deux Champollion* 1887, 87.

<sup>13</sup> CHAMPOLLION, *Lettre à Dacier* 1822, 15-16, n. 2.

<sup>14</sup> LECLANT, « Sources » 1991, 748.

On peut considérer que l'incident est clos, d'autant que dans sa *Leçon inaugurale au Collège de France*, le 10 mai 1831, deux ans, jour pour jour, après la mort de Young (10 mai 1829), Champollion fait une dernière mise au point objective :

Je reconnais qu'il a (Young), le premier, publié quelques notions exactes sur les écritures antiques de l'Égypte ; qu'il a aussi, le premier, établi quelques distinctions vraies, relativement à la nature générale de ces écritures, en déterminant, par une comparaison matérielle des textes, la valeur de plusieurs groupes de caractères. Je reconnais encore qu'il a publié avant moi ses idées sur la possibilité de l'existence de quelques signes de son, qui auraient été employés pour écrire en hiéroglyphes les noms propres étrangers à l'Égypte ; enfin que M. Young a essayé aussi le premier, mais sans un plein succès, de donner une valeur phonétique aux hiéroglyphes composant les deux noms Ptolémée et Bérénice.

Un détail mérite d'être relevé, comme le fait remarquer très justement Didier Devauchelle<sup>15</sup> : Young nomme la version égyptienne cursive de la pierre de Rosette « enchoriale », en se contentant d'angliciser le terme grec, alors que Champollion opte pour « démotique », parce qu'il replace cette écriture dans son contexte culturel en la reliant au témoignage d'Hérodote (II, 36), qui distinguait caractères sacrés (*hiera*) et caractères « démotiques » (*dēmotika*). Young cherche à résoudre une énigme scientifique, tandis que Champollion a une démarche d'historien et de philologue.

## 2. Le déchiffrement et la *Lettre à Monsieur Dacier*

Peu avant la découverte, Champollion est en plein doute, comme le montre la lettre qu'il écrit à son frère, Jacques-Joseph, le 7 avril 1818 : « Il n'y a dans mon affaire ni charlatanisme ni mysticité ; tout est le résultat de la comparaison et non pas d'un système fait d'avance. J'ai déjà retrouvé les articles, la formation des pluriels et quelques conjonctions, mais cela ne suffit point pour déterminer de sitôt le système de cette écriture. Les résultats de mon travail ont déjà renversé toutes les idées que je m'étais faites des hiéroglyphes jusqu'à présent. Je vois qu'il faut revenir à ce que dit Clément d'Alexandrie, sauf quelques petites modifications<sup>16</sup> ». Une lettre du 24 septembre 1820 adressée à François Artaud (1767-1838) montre, en effet, qu'il n'a pas renoncé encore à l'hypothèse symboliste dans l'interprétation du nom d'Osiris<sup>17</sup>.

Mais deux éléments sont frappants : la démarche du linguiste, d'abord, qui s'attache à la morphologie et à la syntaxe plus qu'à chercher à saisir d'emblée le contenu sémantique ; la capacité, surtout, à remettre totalement en question ses premières convictions.

En réalité, sa pensée fluctue encore entre une interprétation *idéographique* des signes et leur interprétation *phonétique*, à l'image des deux grands courants qui s'opposaient avant lui, les tenants de la lecture symboliste, d'un côté, lointains héritiers d'Horapollon (v<sup>e</sup> siècle apr. J.-C.)<sup>18</sup>, comme le jésuite Athanase Kircher (1602-1680)<sup>19</sup>, qui publie, en 1636, un traité de coptologie, le *Prodomus coptus*, et les tenants de la

<sup>15</sup> DEVAUCHELLE, « Rosette » 1999, 21.

<sup>16</sup> LACOUTURE, *Champollion* 1988, 230. Sur la lecture des hiéroglyphes par Clément d'Alexandrie, voir VERGOTE, « Clément » 1941.

<sup>17</sup> GABOLDE, « Lettre » 1990.

<sup>18</sup> Voir FOURNET (éd.), *Hieroglyphica* 2021.

<sup>19</sup> WINAND, « Frankenstein » 2018.

lecture phonétique, de l'autre, plus récemment, comme l'abbé Barthélémy (1716-1795), l'archéologue danois Jørgen Zoega (1755-1809), qui conclut, dès 1797, que l'écriture égyptienne comporte des signes phonétiques, inspirant Silvestre de Sacy, Åkerblad ou Thomas Young. Entre les deux courants, en quelque sorte, se situait une théorie d'un prétendu « progrès de l'écriture », partant du signe figuratif pour aboutir à la lettre, du pictogramme au signe alphabétique, dont l'un des meilleurs représentants, au XVIII<sup>e</sup> siècle, était William Warburton, dont le travail sur les hiéroglyphes (1742) fut traduit en français par Léonard de Malpeines, en 1744, sous le titre *Essai sur les Hiéroglyphes égyptiens*.

Un acquis essentiel de Champollion, communiqué à l'Académie des inscriptions et belles-lettres et publié, en 1821, sous le titre *Mémoire sur l'écriture hiératique*, fut celui de la parenté entre les trois écritures hiéroglyphique, hiératique et démotique : « L'écriture des papyrus n'est qu'une simple modification du système hiéroglyphique », modification inspirée par le désir d'abrèger le tracé des signes<sup>20</sup>.

Mais c'est finalement la confrontation de différents documents – la pierre de Rosette, une copie de l'obélisque bilingue (grec et hiéroglyphes) de Ptolémée VIII Évergète II, rapporté de Philae, en 1819, par Giambattista Belzoni (1778-1823) et dressé dans la propriété de William John Bankes, et le « papyrus Casati », un papyrus bilingue démotico-grec daté du règne de Ptolémée VI Philomètor –, qui permit à Champollion de dresser progressivement une liste de hiéroglyphes « alphabétiques » avec leur équivalence phonétique.

Il déchiffre, alors, les noms propres « Ptolémée » et « Cléopâtre », écrits alphabétiquement en grec, en démotique, et insérés dans les « cartouches » hiéroglyphiques, puis l'extension de ces premiers résultats à d'autres noms de souverains d'origine étrangère comme Alexandre, César, Tibère ou Trajan, inscrits sur les parois des grands temples égyptiens d'époque gréco-romaine – Edfou, Dendara, Philae, Kôm Ombo, etc.

L'étape fondamentale fut franchie lorsque Champollion comprit que les systèmes d'écriture égyptiens *combinaient* idéogrammes (ou logogrammes, qui renvoient à un signifiant et un signifié), phonogrammes (qui renvoient à un signifiant) et déterminatifs (ou classificateurs, qui renvoient à un signifié), sans valeur phonétique : « C'est un système complexe, une écriture tout à la fois figurative, symbolique et phonétique, dans un même texte, une même phrase, je dirais presque dans le même mot<sup>21</sup>. »

Sans doute un peu légendaire est le « Je tiens mon affaire ! » qu'aurait lancé Champollion en se précipitant pour retrouver son frère chez eux, au 28 de la rue Mazarine, le 14 septembre 1822, avant de s'effondrer.

Quoi qu'il en soit, quelques jours plus tard, le 22 septembre 1822, est envoyée la fameuse Lettre à Monsieur Dacier relative à l'alphabet des hiéroglyphes phonétiques, dont un extrait fut lu à l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, le 27 septembre 1822, en présence de Thomas Young, présent à Paris ce jour-là<sup>22</sup>.

La *Lettre*, rédigée en réalité par Jacques-Joseph, étant donné l'état de fatigue de Jean-François, présente les résultats de « dix années de recherches assidues »<sup>23</sup>, qui posent « les premiers fondements de ce que l'on pourrait appeler la *grammaire* et le *dictionnaire* (...) »<sup>24</sup>. Elle rend hommage à Silvestre de Sacy, Åkerblad, et Thomas

<sup>20</sup> Cf. Champollion, *Hiératique* 1821, 2.

<sup>21</sup> CHAMPOLLION, *Lettre à Dacier* 1822, 4.

<sup>22</sup> LECLANT, « Sources » 1991 748.

<sup>23</sup> CHAMPOLLION, *Lettre à Dacier* 1822, 1.

<sup>24</sup> *Ibid.*, 2.

Young<sup>25</sup>. S'y trouve la clé du déchiffrement : la reconnaissance d'une combinaison de signes phonétiques et non phonétiques, comme dans le système graphique chinois, qui emploie « un procédé tout à fait semblable »<sup>26</sup>. C'est après avoir constaté l'existence de ce système en démotique et en hiératique que Champollion en déduit qu'il s'applique aussi à l'écriture hiéroglyphique<sup>27</sup>. Un excellent résumé y figure :

Quant à l'ensemble du système d'écriture phonétique égyptienne (...), il est incontestable que ce système n'est point une écriture purement *alphabétique*, si l'on doit entendre en effet par *alphabétique* une écriture représentant rigoureusement, et chacun dans leur ordre propre, tous les sons et toutes les *articulations* qui forment les mots d'une langue. (...) On peut donc assimiler l'écriture phonétique égyptienne, à celle des anciens Phéniciens, aux écritures dites hébraïque, syriaque, samaritaine, à l'arabe coufique, et à l'arabe actuel ; écritures que l'on pourrait nommer *semi-alphabétiques*, parce qu'elles n'offrent, en quelque sorte, à l'œil que le squelette seul des mots, les consonnes et les voyelles longues, laissant à la science du lecteur le soin de suppléer les voyelles brèves<sup>28</sup>.

C'est l'apprentissage parallèle de plusieurs langues sémitiques, dont il percevait clairement l'appartenance à une même famille linguistique, qui permit à Champollion d'aboutir, et d'avancer rapidement dans la compréhension du lexique et des structures grammaticales de l'égyptien ancien. Il avait fait son miel, naturellement, de tous ceux qui, avant lui, avaient compris que le copte n'était autre que de l'égyptien ancien transcrit en alphabet grec.

L'idée avait déjà été formulée par le philologue Joseph-Just Scaliger (1540-1609), dès 1598, puis François-Auguste de Thou, dans une lettre du 25 février 1629 adressée à l'érudite aixois, Nicolas-Claude Fabri de Peiresc (1580-1637), ce dernier insistant auprès de Kircher pour qu'il approfondisse l'étude du copte en vue du déchiffrement des hiéroglyphes<sup>29</sup>. Il faut citer aussi le philologue bourguignon, Claude Saumaise (1588-1653), le premier à rapprocher quelques mots coptes de mots égyptiens transmis par les auteurs classiques<sup>30</sup>, le père Guillaume Bonjour (1670-1714), de l'ordre des Augustins de Toulouse<sup>31</sup>, Bernard de Montfaucon (1655-1741), qui établit de manière limpide, en 1724 : « ce copte est l'ancien égyptien ; mais le caractère est changé »<sup>32</sup>. C'est auprès du moine melchite dom Raphaël de Monachis (1759-1831), premier titulaire, en 1803, de la chaire d'arabe dialectal à l'École des langues orientales, créée depuis 1795, qui figure dans le célèbre tableau de Jacques-Louis David, *Le sacre de Napoléon* (1805-1807), que le jeune Champollion, dès 1807 (il a alors 17 ans), apprend le copte. Puis, auprès de l'abbé Chiftichi, vicaire de l'église Saint-Roch<sup>33</sup>.

On se souvient de ce qu'il écrit à Jacques-Joseph, le 7 mars 1809 : « Je me livre entièrement au copte [...]. Je veux savoir l'égyptien comme mon français, parce que sur cette langue sera basé mon grand travail sur les papyrus égyptiens<sup>34</sup> ».

<sup>25</sup> *Ibid.*, 2.

<sup>26</sup> *Ibid.*, 4 ; cf. 11.

<sup>27</sup> *Ibid.*, 5.

<sup>28</sup> *Ibid.*, 33-34.

<sup>29</sup> AUFRÈRE, *M&T* 1990.

<sup>30</sup> Cf. CHAMPOLLION, Leçon inaugurale au Collège de France, 10 mai 1831.

<sup>31</sup> AUFRÈRE et BOSSON, « Bonjour » 1998.

<sup>32</sup> MONTFAUCON, *SAE* 1724, II, 196.

<sup>33</sup> LA BRIÈRE, *Champollion* 1897, 69 (« Icaha Scheptichi »).

<sup>34</sup> *Loc. cit.*

### 3. La naissance de la grammaire égyptienne

La clé du déchiffrement détermine un vrai basculement du chaos de l'hypothèse symboliste vers la rationalité d'un système linguistique. On ne peut mieux exprimer cette mutation que ne le fait Champollion lui-même dans le *Précis du système hiéroglyphique des anciens Égyptiens*, publié en 1824 :

(...) une inscription hiéroglyphique présente l'aspect d'un véritable chaos ; rien n'est à sa place ; tout manque de rapport ; les objets les plus opposés dans la nature se trouvent en contact immédiat et produisent des alliances monstrueuses : cependant des règles invariables, des combinaisons méditées, une marche calculée et systématique ont incontestablement dirigé la main qui traça ce tableau, en apparence si désordonné ; ces caractères, tellement diversifiés dans leurs formes, n'en sont pas moins des signes qui servent à noter une série régulière d'idées, expriment un sens fixe, suivi, et constituent ainsi une véritable écriture<sup>35</sup>.

Les progrès fulgurants de Champollion, à partir de 1822, vont bénéficier de ses séjours en Italie (1824-1825, 1826), notamment à l'Académie de Turin pour mettre en ordre la collection Drovetti (Bernardino Drovetti, 1776-1852, ancien consul général de France en Égypte), puis, de sa nomination comme conservateur du musée égyptien de Charles X (14 mai 1827), enfin, de l'expédition franco-toscane en Égypte, en 1828-1829, qu'il mène avec Ippolito Rosellini (1800-1843) et les dessinateurs Nestor L'Hôte et Salvatore Cherubini.

Grâce à ces contacts directs avec les monuments égyptiens, ses projets de *Grammaire* et de *Dictionnaire* sont très avancés, mais il pressent, peut-être, que sa santé ne lui permettra pas d'achever son œuvre. Il aurait confié à Jacques-Joseph à propos de sa *Grammaire* : « Serrez-la soigneusement, j'espère qu'elle sera ma carte de visite à la postérité<sup>36</sup>. ».

Après la mort de son frère cadet, le 4 mars 1832, c'est donc Jacques-Joseph qui se charge de finaliser le manuscrit, intitulé *Principes généraux de l'écriture sacrée égyptienne*, environ 500 feuillets. Le 24 avril 1833, Jacques-Joseph parvient à faire promulguer une loi spéciale permettant l'acquisition par l'État des papiers scientifiques de son frère. Le manuscrit que remet alors Jacques-Joseph porte la trace manuscrite de son travail : le premier feuillet (« A »), qui donne sobrement le titre général de *Grammaire*, est rédigé de la main même de Jacques-Joseph. L'impression débute en 1836 pour s'achever en 1841, sous la forme de trois fascicules. Ce long délai de cinq années s'explique par la nécessité de procéder à des ajustements techniques pour la reproduction des hiéroglyphes.

La même année, presque dix années donc après la mort de Jean-François, commence à paraître le *Dictionnaire égyptien en écriture hiéroglyphique*, dont le manuscrit a été préparé, lui aussi, par Jacques-Joseph.

Les neuf premiers chapitres de la *Grammaire* présentent les principes des écritures égyptiennes (hiéroglyphique, « linéaire » = hiéroglyphique cursif, hiératique et démotique), avec les trois types de signes : « mimiques » ou « figuratifs » (= idéogrammes ou logogrammes), « tropiques » ou « symboliques » (= déterminatifs ou classificateurs) et « phonétiques » ou « signes de son ». Ces derniers signes peuvent valoir pour une ou plusieurs consonnes (unilitères, bilitères ou trilitères), et certains ont

<sup>35</sup> CHAMPOLLION, *Précis* 1824, 305.

<sup>36</sup> LÈBRE, « Études » 1842, 310.

seulement pour fonction de confirmer la valeur phonétique d'un autre, comme cela apparaît dans son déchiffrement des noms royaux Ramsès et Thotmès / Thoutmosis, ce que personne n'avait pu mettre en lumière auparavant.

Les quatre chapitres suivants (10-13) traitent des pronoms, des adjectifs, du verbe et sa conjugaison et, enfin, des « particules » (prépositions, adverbes, conjonctions et interjections). La façon, qu'on qualifierait aujourd'hui de « pragmatique », dont Champollion aborde la question du lexique et de la syntaxe, ne manque pas d'intérêt. Ainsi, sur le problème de la distinction entre nom et verbe, sa position est-elle éminemment prudente, comme le notait assez justement Édouard Naville, en 1920 : « c'est surtout la manière de les écrire qui préoccupe Champollion, il ne nous indique nullement ce qui, dans la forme, constitue le nom, et distingue le nom du verbe (...) »<sup>37</sup>.

Mais, il faut insister sur un autre point, à savoir la dimension pédagogique de cette *Grammaire*, destinée à l'apprentissage, nourrie d'exemples tirés des textes que Champollion a lui-même déchiffrés. Pour ne donner qu'une illustration, dans son analyse de la dernière ligne hiéroglyphique de la pierre de Rosette, Champollion utilise des couleurs pour différencier les trois types de signes : « mimiques » (idéogrammes) en rouge, « tropiques » (déterminatifs) en bleu, et « phonétiques » (phonogrammes) en jaune (fig. 4).



Fig. 4. – Jean-François Champollion, *Grammaire égyptienne*. BNF, département des manuscrits, NAF 20320, feuillet entre 33 et 34 (© Gallica).

Dans la longue histoire de la perception occidentale de la civilisation pharaonique, le mois de septembre 1822 marque à la fois un aboutissement et un avènement. Un aboutissement parce que la découverte de Jean-François Champollion couronna les efforts de nombreux précurseurs et ceux d'une vie d'un labeur acharné. Un avènement, aussi, parce que le déchiffrement des écritures égyptiennes livrait, enfin, après une interruption de quatorze siècles, un accès direct à l'Égypte ancienne, et fondait l'égyptologie comme discipline à part entière au sein ce que nous appelons aujourd'hui les sciences humaines.

Quelle que soit l'admiration qu'on ne peut manquer d'éprouver envers Champollion, il faut, toutefois, résister à la tentation hagiographique. Bien peu de

<sup>37</sup> NAVILLE, *Évolution* 1920, 47.

notices consacrées à Jean-François Champollion, il faut l'avouer, échappent au poncif du « génial découvreur ». On ne saurait mieux faire, ici, pour apprécier ce cliché, que de rappeler le commentaire de Pierre Grandet : « On révère en lui l'image romantique du savant triomphant qui ne saurait douter, qui ne saurait errer, auquel la prédestination tiendrait lieu d'intelligence et l'inspiration d'érudition »<sup>38</sup>. En réalité, « Une intelligence brillante, une érudition prodigieuse et un travail de tous les instants furent ses seules armes. Et s'il fut un génie, c'est qu'il sut apporter, dans un domaine où dogmatisme et imagination tenaient lieu jusque-là de méthode, les seules lumières de la raison scientifique »<sup>39</sup>.

Le débat de fond, à vrai dire, est celui qui oppose deux conceptions de la recherche et de la science : l'une élitiste, verticale, où le génie procède d'en haut, mystérieusement, condamnant le savoir à un don fondamentalement intransmissible, l'autre, horizontale, où le chercheur est le maillon fort d'une chaîne, le nœud d'un réseau, et sa découverte, le résultat d'un travail méthodique, transmissible et fondamentalement dialectique. Or, parler aujourd'hui du « génie » de Champollion, ne serait-ce pas réintroduire, subrepticement, les dérives mystiques dont il avait précisément réussi à s'affranchir ? Pour reprendre une phrase de Sydney H. Aufrère : « Champollion, par ses doutes, ses errements, sort plus grandi que si on en fait une icône taillée dans un bronze inaltérable<sup>40</sup>. »

Enfin, on observera que la solution du déchiffrement ne consistait pas, finalement, à choisir une théorie plutôt qu'une autre, mais à combiner les différentes hypothèses en présence, selon une démarche d'ouverture<sup>41</sup>. C'est un constat particulièrement fécond, me semble-t-il, du point de vue épistémologique.

## BIBLIOGRAPHIE

ÅKERBLAD (J.D.), *Lettre 1802 = Lettre sur l'inscription Égyptienne de Rosette, Adressée au C.<sup>en</sup> Silvestre de Sacy...*, À Paris, Impr. De la République, An X.

AMEILHON (H.-P.), *Éclaircissemens sur l'inscription grecque du monument trouvé à Rosette*, Paris, 1803.

AUFRÈRE (S.H.), M&T 1990 = *La momie et la tempête : Nicolas-Claude Fabri de Peiresc et la curiosité égyptienne en Provence au début du XVII<sup>e</sup> siècle*, Avignon, 1990.

— « La réception de l'architecture monumentale égyptienne au prisme de *L'Antiquité expliquée* (1719-1724) de dom Bernard de Montfaucon : Une contribution à une histoire du regard égyptologique », *ENiM*, 14, 2021, p. 285-313.

— et BOSSON (N.), « Bonjour » 1998 = « Le Père Guillaume Bonjour (1670-1714). Un orientaliste méconnu porté sur l'étude du copte et le déchiffrement de l'égyptien », *Orientalia*, 67/4, 1998, p. 497-506.

<sup>38</sup> GRANDET, « Champollion » 1987, 26.

<sup>39</sup> *Ibid.*, 20.

<sup>40</sup> Mail du 13 décembre 2021.

<sup>41</sup> Cf. Jean-François Champollion dans sa *Leçon inaugurale au Collège de France*, 10 mai 1831.

- BARTHÉLEMY (J.-J.), « Réflexions » 1763 = « Réflexions générales sur les rapports des langues égyptienne, phénicienne et grecque », *Mémoires de l'Académie*, 32, p. 212.
- BRET (P.), « L'Égypte de Jomard : la construction d'un mythe orientaliste, de Bonaparte à Méhémet-Ali », *Romantisme* n° 120, *L'Égypte*, 2003, p. 5-14.
- BRUNON (Cl. Fr.), *Horapollon. Hiéroglyphes*, Saint-Laurent-le-Minier, éd. Decoopman, 2019.
- CHAMPOLLION (J.-Fr.), *Dictionnaire 1841-43 = Dictionnaire égyptien en écriture hiéroglyphique*, par Jean-François Champollion le Jeune ; publié d'après les manuscrits autographes, et sous les auspices de M. Villemain, Paris, Firmin Didot Frères.
- *Hiératique* 1821 = *De l'écriture hiératique des anciens Égyptiens*. Avec une table lithographique, Grenoble, Baratier frères.
- *Grammaire* 1836 = *Grammaire égyptienne, ou principes généraux de l'écriture sacrée égyptienne appliquée à la représentation de la langue parlée par Champollion le Jeune*, Paris, Firmin Didot Frères.
- *Lettre à Dacier* 1822 = *Lettre à M. Dacier, secrétaire perpétuel de l'Académie Royale des inscriptions et belles-lettres, relative à l'alphabet des hiéroglyphes phonétiques employés par les Égyptiens pour inscrire sur leurs monuments les titres, les noms et les surnoms des souverains grecs et romains*, Paris, Firmin Didot Père et Fils.
- *Précis* 1824 = *Précis du système hiéroglyphique des anciens Égyptiens ou Recherches sur les éléments de cette écriture sacrée, sur leurs diverses combinaisons, et sur les rapports de ce système avec les autres méthodes graphiques égyptiennes*, Paris, Imprimerie royale.
- CHAMPOLLION-FIGEAC (A.), *Deux Champollion* 1887 = *Les deux Champollion. Leur vie et leurs œuvres. Leur correspondance archéologique relative au Dauphiné et à l'Égypte. Étude complète de biographie et de bibliographie 1778-1867 d'après des documents inédits*, Grenoble, X. Drevet, 1887 (réimpr. Cambridge, 2011).
- CHERPION (N.), *Cherubini* 2012 = *Le dessinateur Cherubini et la Grammaire de Champollion* (BiGen 43), Le Caire, Ifao.
- COSTA (R.), « Pierre de Rosette un moulage original redécouvert à Montpellier », *Archéologia*, n° 483, 2010, p. 36-43.
- DEVAUCHELLE (D.), « Rosette » 1999 = « Le démotique et le déchiffrement de la Pierre de Rosette », dans LECLANT et VALBELLE (éd.), *Décret de Memphis*, p. 11-23.
- *La Pierre de Rosette*, Figeac, Alternatives, 2003, 64 p.
- DEWACHTER (M.), *Champollion. Un scribe pour l'Égypte*, Paris, Découvertes Gallimard. Archéologie, 1990.
- FAROUT (D.), « Étapes » 2016 = « De la Renaissance à la Restauration : quelques étapes du déchiffrement des hiéroglyphes », *CEL*, 9, p. 1-39.  
(<https://journals.openedition.org/cel/433>).

- FAURE (A.), *Champollion 2004 = Champollion. Le savant déchiffré*, Paris, Fayard, 2004 (réimpr. 2020).
- FOURNET (J.-L.) (éd.), *Hieroglyphica 2021 = Les Hieroglyphica d'Horapollon de l'Égypte antique à l'Europe moderne. Histoire, fiction et réappropriation* (StudPAP, 2), Paris.
- GABOLDE (M.), « Lettre » 1990 = « Une lettre inédite de Jean-François Champollion à la bibliothèque de l'Académie de Lyon », *BCLE*, 4, p. 6-36.
- GRANDET (P.), « Champollion » 1987 = « La méthode de Champollion », *L'Histoire*, n° 106, p. 18-26.
- HARTLEBEN (H.), *Jean-François Champollion. Sa vie et son œuvre (1790-1832)*, (Berlin, 1906), trad. française, Paris, Pygmalion, 1983.
- KETTEL (J.), *Jean-François Champollion le Jeune. Répertoire de bibliographie analytique 1806-1989* (MAIBL, N<sup>lle</sup> série, X), Paris, 1990.
- KLOCK-FONTANILLE (I.), « Lorsque la langue ne rencontre pas l'écriture. La question du déchiffrement des écritures », *Signata* 9, 2018, p. 193-212.
- LA BRIÈRE (L. LEROY DE), *Champollion 1897 = Champollion inconnu : lettres inédites*, Paris, Plon.
- LÈBRE (A.), « Études » 1842 = « Des études égyptiennes en France », *RDM*, 31, 4<sup>e</sup> série, p. 294-324
- LACOUTURE (J.), *Champollion, une vie de lumière*, Paris, Grasset, 1988.
- LECLANT (J.), *Champollion 1972 = Champollion, la Pierre de Rosette et le déchiffrement des hiéroglyphes*, Paris, Institut de France, 1972.
- « Sources » 1991 = « Aux sources de l'égyptologie européenne : Champollion, Young, Rosellini, Lepsius », *CRAIBL*, 135<sup>e</sup> année, p. 743-762.
- LECLANT (J.) et VALBELLE (D.) (éd.), *Décret de Memphis 1999 = Le Décret de Memphis*, Paris.
- LETRONNE (J.-A.), *Inscription grecque de Rosette. Texte et traduction littérale, accompagnée d'un commentaire critique, historique et archéologique*, Paris, Firmin Didot, 1840.
- MADRIGAL (K.), « Généalogie » 2016 = « Histoire d'archives : la généalogie des frères Champollion », *Revue des Amis de la Vallée de la Gresse* (juin 2016), p. 36-44.
- *Correspondance 2021 = Jean-François & Jacques-Joseph Champollion. L'Aventure du déchiffrement des hiéroglyphes. Correspondance*, Paris.
- « Rosette » 2018 = « L'aventure de la Pierre de Rosette », *Senouy* 17, 2018, p. 42-46.
- MARESTAING (P.), *Les écritures égyptiennes et l'Antiquité classique*, Paris, Geuthner, 1913.
- MATHIEU (B.), « Déchiffrement » 2010 = « Le déchiffrement des hiéroglyphes », dans l'ouvrage collectif ANDREU-LANOË (G.) (dir.), *Inventaire de l'Égypte*, Paris, éditions Encyclopedia Universalis, 2010, p. 137-141.

- « Grammaire et politique. Réflexions sur quelques empreintes idéologiques dans la terminologie linguistique des grammaires de l'égyptien ancien », dans BICKEL (S.) et alii (éd.), *Ägyptologen und Ägyptologien zwischen Kaiserreich und Gründung der beiden deutschen Staaten. Reflexionen zur Geschichte und Episteme eines altertumswissenschaftlichen Fachs im 150. Jahr der Zeitschrift für Ägyptische Sprache und Altertumskunde*, ZÄS-Beihefte 1, Berlin, 2013, p. 437-456.
- MONTFAUCON (dom Bernard de), *SAE 1724 = Supplément au livre de L'Antiquité expliquée et représentée en figures*, 5 vol., Paris.
- NAVILLE (É.) *L'évolution de la langue égyptienne et les langues sémitiques*, Paris, Geuthner, 1920.
- PARKINSON (R.), *Cracking Codes 1999 = Cracking Codes: The Rosetta Stone and Decipherment*, Londres, British Museum Press.
- QUIRKE (St.) et ANDREWS (C.), *The Rosetta Stone : Facsimile Drawing with an Introduction and Translations*, Londres, British Museum Press, 1988.
- RAY (J.D.), « Young » 1990 = « Thomas Young et le monde de Champollion », *BSFE*, 119, 1990, p. 25-56.
- RUMELHARD (Gw.), « Hiéroglyphes », dans *Dictionnaire amical de Peiresc*, Les Amis de Peiresc, Belgencier, 2017, p. 24-25.
- SILVESTRE DE SACY (A.I.), *Lettre 1802 = Lettre au Citoyen Chaptal, Ministre de l'Intérieur, membre de l'Institut au sujet de l'inscription égyptienne du monument trouvé à Rosette*. À Paris, Impr. de la République, An X.
- SOLÉ (R.), *Champollion 2012 = Champollion*, Paris, Gallimard, 2012.
- et VALBELLE (D.), *Rosette 1999 = La Pierre de Rosette*, Paris, Seuil.
- VERGOTE (J.), « Clément » 1941 = « Clément d'Alexandrie et l'écriture égyptienne », *ChronEg XVI*, fasc. 31, p. 21-38.
- WINAND (J.), *Décoder 2013 = Décoder les hiéroglyphes. De l'Antiquité tardive à l'expédition d'Égypte*, Bruxelles, Académie royale de Belgique.
- « Frankenstein » 2018 = « Un Frankenstein sémiotique : les hiéroglyphes d'Athanase Kircher », *Signata*, 9, p. 213-251.
- YOUSSEF (A.), *Bouchard 2021 = Le capitaine Bouchard, cet inconnu qui a découvert la Pierre de Rosette*, Paris, L'Harmattan.